

CVLC

Mercredi 28 mars 2018

Ordre du jour :

1. Présentation du projet "des écoles pour une école"
2. Calendrier scolaire 2018-2019
3. Questions diverses

PRESENTS :

Représentants de l'administration : M. EXELMANS, M. JUBLOT

Représentants des élèves : Alix ARCHAMBAULT, Idriss BEN JAAMA, Emmanuelle BUREAU, Maël DALGLIESH-LEMOINE, Manon OULEVEY, Pernille PRECHEUR, Alexis SCHIPMAN, Juliette TURBANT

Représentants des personnels : Madame ABUKU, Madame DERRIENNIC, Madame FONTAINE, Madame GARRIGUES.

Représentants des parents d'élèves : Madame BEAUFORT, Madame CLEMENT

Excusés : M. DABROWSKI, M. GUIMER, Valentine BURFIN, Léo COUCHOT, Mme LE DU, Madame DESMURS.

1) Présentation du projet "des écoles pour une école"

Du 6 au 8 février, s'est déroulé le regroupement des CPE et des vice-présidents des CVLC des établissements français de la zone Asie-Pacifique, autour du thème "Éducation morale et civique - Formation à la citoyenneté participative."

Tous les établissements étaient représentés. Ce qui est une grande première dans le réseau.

L'objectif était de former les élèves à l'élaboration de projet (humanitaire notamment) et de dynamiser les CVLC des établissements autour d'un projet commun. Effectivement, il est plus facile de concentrer ses efforts sur un faible nombre de projets et donc de les voir aboutir, plutôt que de disperser les efforts dans un grand nombre d'actions.

L'échange entre les établissements avait pour but de mutualiser les outils et les savoirs-faire de chaque lycée afin d'instaurer une dynamique chez les élèves.

Une présentation est faite par Alexis Schipman, vice-président cette année et Guillaume JUBLOT, de ces trois jours et du travail envisagé pour la rentrée prochaine autour de ce thème et du projet "Des écoles pour une école", projet humanitaire de grande envergure, mobilisant tous les établissements de la zone Asie-Pacifique, pour le développement d'une école au Cambodge.

Des discussions ont lieu sur le type d'action à mener, leur pertinence, l'intégration de tous les élèves du LFI Tokyo à ce projet.

Le CVLC émet au final un avis favorable à ce projet.

2) Calendrier scolaire 2018-2019

Le calendrier 2018-2019 sera voté au CE du jeudi 29 mars.

Voici l'état de la réflexion :

Rappel des recommandations IEN

- 180 jours travaillés
- 36 semaines
- 5 périodes
- 5 jours fériés
- 1 jour de prérentrée avant rentrée des élèves
- 2 ½ journées de travail pédagogique au cours de l'année
- Pas de dérogation possible pour deux jours de prérentrée les 30 et 31 août

Propositions des enseignants pour la 2e journée de pré-rentrée.

- plusieurs séances de deux heures à préciser avec la direction en fonction des informations reçues concernant la réforme du lycée.

Cette option permettrait d'être efficace en ciblant les objectifs de chaque réunion. Aussi c'est une formule qui permet d'alléger la charge de travail provoquée par la réforme du lycée.

- jour férié (11 février ou 21 mars)

Si elle est placée à l'une des dates proposées, on devrait avoir assez d'éléments à propos de la réforme pour être efficace.

La question du samedi, n'est pas retenue par les collègues qui se sont mobilisés pour faire d'autres propositions qui nous semblent meilleures et plus adaptées à la situation d'une rentrée avec une réforme du lycée

A titre indicatif, les enseignants souhaitent que l'IEN soit interrogée sur la possibilité de scinder la journée de prérentrée en 4 périodes de 1h30 pour prévoir un travail sur l'année sur la mise en œuvre de la réforme du cycle terminal. Si cela n'était pas envisageable, les enseignants émettent un avis favorable pour organiser cette journée sur le jour férié du 11 février 2019.

Il a été reprécisé la volonté d'avoir le 17 septembre férie et non le 24, permettant ainsi aux parents de prévoir un AG de rentrée pendant que leurs enfants sont en cours.

Le élèves suggèrent le déplacement du lundi 8 octobre au lundi 14 janvier. Et de ce fait organiser le 8 octobre une grande journée du sport et de l'intégration. Cela sera proposé au C.E.

3) Questions diverses

Pas de question diverses posées au préalable, mais est ensuite évoqué la circulation et le stationnement dans les couloirs lors des récréations. Les enseignants se posant la question d'obliger les élèves à descendre pendant les récréations. Les élèves ne se sont pas prononcés pour cette solution mais plutôt pour que les élèves se disciplinent. Ils formulent également la demande que les enseignants d'EMC instaurent un débat en classe à ce sujet et que des solutions soient évoquées alors.